

DOSSIER
D'INSCRIPTION

Pépites LE MARCHÉ
DES SOUVENIRS
SALON
PROFESSIONNEL & papilles

BORDEAUX • 10&11 JANV. 2027

OFFRES DE STAND au choix :

CHOIX DE STAND	INTITULÉ DE L'OFFRE	DESCRIPTIF	NOMBRE DE M ² *	PRIX HT / M ²	TOTAL HT
	Stand SEMI-ÉQUIPÉ de 6 à 36 m ²	• Stand comprenant : cloisons, raidisseurs simples, enseigne, 1 place pour l'afterwork exposant.	<input type="checkbox"/> 6 m ² <input type="checkbox"/> 9 m ² <input type="checkbox"/> 12 m ² <input type="checkbox"/> 15 m ² <input type="checkbox"/> 18 m ² <input type="checkbox"/> 24 m ² <input type="checkbox"/> 36 m ² <input type="checkbox"/> Autre : _____ m ²	170 €	= _____
			Configuration souhaitée (sous réserve de faisabilité) Longueur x Profondeur _____ x _____ = _____		
	Stand SEMI-ÉQUIPÉ > Supérieur à 36 m ²	• Stand comprenant : cloisons, raidisseurs simples, enseigne, 1 place pour l'afterwork exposant.	x _____ m ²	155 €	= _____
Stand NU	• Stand comprenant : enseigne au sol, 1 place pour l'afterwork exposant.	-10% sur le prix du stand semi-équipé			
		x _____ m ²	_____ €	= _____	
Frais d'inscription (obligatoires)	• Frais administratifs et de gestion de dossier.			140€	

Retrouvez en pages suivantes les **OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES** qui vont permettre d'**ÉQUIPER & HABILLER VOTRE STAND** ou de **RENFORCER VOTRE VISIBILITÉ** sur le salon...

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES / STAND & MOBILIER :

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT	
STAND	Emplacement premium Réservé à 4 emplacements	• Placement à l'entrée du salon avec visibilité de votre stand dès l'arrivée des visiteurs dans les lieux (<i>à partir de 18m²</i>)	1	400,00	= _____
	Visibilité façade max Sous réserve de disponibilité	• Stand bénéficiant d'une façade plus large pour maximiser l'exposition de vos produits	1	150,00	= _____
	Angle(s) Sous réserve de disponibilité	• 1 angle = 2 côtés ouverts / 2 angles = 3 côtés ouverts 4 angles = 4 côtés ouverts	x _____	100,00	= _____
	Branchement électrique 2KW	• Incluant coffret électrique (3 prises), personnel pour installation, désinstallation, consommation, permanence d'un électricien.	1	235,00	= _____
	Puissance électrique supplémentaire	• Prix par KW en monophasé.	x _____	30,00	= _____
	Barre LED	• Barre de lumière puissante à économie d'énergie (équivalent à un rail de 3 spots). <i>Prise électrique dédiée à prévoir en option.</i>	x _____	80,00	= _____
	Réserve	• Réserve de 1 m ² sur votre stand, prix par m ² .	x _____	200,00	= _____
	Barre raidisseur en haut (1 par défaut)	• 2nde barre pour rigidifier et accrocher des éléments plus lourds <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas de barres ni de poteaux pour mon stand	1	30,00	= _____
	Personnalisation de cloisons	• Impression et pose de visuels personnalisés sur vos cloisons. • Fichier graphique à fournir par vos soins. • Tarif indiqué par cloison.	x _____	200,00	= _____

MOBILIER	Pack mobilier bas	• 1 table ronde et 3 chaises.	x _____	145,00	= _____
	Pack mobilier haut	• 1 mange-debout et 2 tabourets.	x _____	180,00	= _____
	Tabouret		x _____	50,00	= _____
	Comptoir		x _____	150,00	= _____

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES / CONTACTS QUALIFIÉS & AFTERWORK :

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT
CONTACTS QUALIFIÉS	<p>Scans des visiteurs</p> <p>Identifiez et relancez facilement les visiteurs intéressés par votre structure. Grâce à cette option, vous accédez à une application simple et intuitive vous permettant de scanner les badges des visiteurs qui s'arrêteront sur votre stand.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrez les contacts en temps réel depuis votre téléphone ou tablette. • Notez les échanges et qualifiez les besoins directement depuis l'interface. • Retrouvez après le salon la liste complète des visiteurs rencontrés, avec leurs coordonnées <p>Une solution clés en main pour transformer chaque interaction en opportunité commerciale !</p>	<input type="checkbox"/> 1	200,00	= _____
	<p>Pack Leads Qualifiés</p> <p>Multipliez vos opportunités commerciales et valorisez votre expertise auprès des visiteurs ! Avec cette option, vous recevrez les coordonnées complètes des visiteurs qui auront accepté, lors de leur inscription au salon, d'être recontactés par les exposants. Une opportunité unique de prolonger la relation au-delà de votre stand et d'initier un vrai lien de confiance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux coordonnées des visiteurs ayant donné leur consentement (formulaire d'inscription) • Données collectées dans le respect de la réglementation RGPD <p>Scan des visiteurs offert : scannez les badges des visiteurs directement sur votre stand via une application simple et intuitive (valeur 200€ HT)</p>	<input type="checkbox"/> 1	900,00	= _____
SOIRÉE	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT
	<p>Place(s) pour l'afterwork exposants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soirée conviviale réservée aux exposants le 1er soir du salon, facilitant les échanges et favorisant le réseautage. • En supplément de la place incluse dans l'offre de stand. 	x _____	20,00	= _____

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES / COMMUNICATION & VISIBILITÉ :

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT	
COMMUNICATION & VISIBILITÉ	Votre logo sur tous les supports de communication	<ul style="list-style-type: none"> Insertion de votre logo sur les supports de communication du salon en tant que partenaire officiel : Home page du site web, invitations, e-mailings, encarts presse, plan programme... 	<input type="checkbox"/> 1	900,00	= _____
	Votre logo sur le plan du salon <i>Limité à 6 partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> Insertion de votre logo sur le plan du salon distribué le jour de l'événement et sur tout autre support de signalétique sur place présentant le plan de l'événement. 	<input type="checkbox"/> 1	350,00	= _____
	EXCLUSIVITÉ 4^{ème} de couverture du plan programme	<ul style="list-style-type: none"> Insertion de votre publicité sur la 4^{ème} de couverture du plan programme distribué à l'entrée du salon à tous les visiteurs pour s'orienter. 	<input type="checkbox"/> 1	650,00	= _____
	EXCLUSIVITÉ Votre logo sur les tours de cou des badges visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> Remis à chaque visiteur à l'entrée avec le badge de l'événement (port du badge obligatoire). Sur la base de 2 500 tours de cou (fournis par vos soins). 	<input type="checkbox"/> 1	500,00	= _____
	EXCLUSIVITÉ Sacs visiteurs à votre image	<ul style="list-style-type: none"> Distribution de sacs logotypés à vos couleurs à tous les visiteurs du salon à l'entrée (sacs fournis par vos soins). Sur la base de 2 500 sacs. 	<input type="checkbox"/> 1	750,00	= _____
	Insertion d'un objet pub dans le sac visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> Objet publicitaire fourni par vos soins, insertion de l'objet dans le sac par nos soins. Sur la base de 2 500 objets, sous réserve de la réservation du sac par un exposant. 	<input type="checkbox"/> 1	350,00	= _____
	Bannière en page d'accueil sur le site du salon	<ul style="list-style-type: none"> Bannière visible sur la homepage du site web du salon. 3 annonceurs tournants. 	<input type="checkbox"/> 1	300,00	= _____
	EXCLUSIVITÉ Encart pub badge visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> Insertion d'un encart publicitaire au verso du badge adressé à chaque visiteur pour accéder au salon (port du badge obligatoire). 	<input type="checkbox"/> 1	700,00	= _____

VOS COORDONNÉES

COORDONNÉES D'INSCRIPTION DÉNOMINATION SOCIALE : N° SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

J'ai une démarche éco-responsable & engagée Je fabrique mes produits 100% Made in France Je fabrique mes produits en local (région Aquitaine)

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différente) DÉNOMINATION SOCIALE : N° SIRET :

Adresse : Code Postal : Ville : Tél. :

CONTACT ADMINISTRATIF (préparation du salon) M. Mme Nom : Prénom :

Fonction : Mail : Tél. :

INTERLOCUTEUR SUR LE STAND (si différent) M. Mme Nom : Prénom :

Fonction : Mail : Tél. :

UNIVERS THEMATIQUE (Cochez la case correspondant à votre activité principale - 1 seul choix)

- Destination & souvenirs** : Souvenirs, Produits régionaux non alimentaires, Articles destination, Créations locales, Objets personnalisés...
- Saveurs & papilles** : Cadeaux gourmands, Épicerie fine régionale, Produits sucrés / salés longue conservation, Coffrets dégustation...
- Cadeaux & concepts** : Papeterie & illustration, Jeux & jouets, Gadgets design, Objets tendance, Produits saisonniers...
- Mode & accessoires** : Vêtements, Bijoux créateurs, Petite maroquinerie, Lunettes / chapeaux / accessoires...
- Art de vivre & décoration** : Déco & lifestyle, Linge de maison, Senteurs & bougies, Objets design, Créations artisanales...

VOTRE RÉSERVATION

- Je souhaite participer au salon Pépites & Papilles et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation (CGV/P&P – édition 2027 – version du 10/03/2026) figurant sur la page suivante du présent Dossier d'Inscription et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction.
- Je m'engage à ne pas démarcher les visiteurs et les autres exposants au-delà de l'espace de mon stand.
- Je reconnais qu'à partir de la signature de mon inscription, tout changement de logo ou d'enseigne doit être communiqué à l'organisateur. À défaut, je décharge l'organisateur de toute responsabilité concernant l'affichage et la communication liés à mon entreprise.

Coût stand : €

+ Options : €

+ Frais d'inscription : 140€ €

= Total HT : €

TVA 20% : €

Total TTC : €

ENSEIGNE DE STAND (35 caractères max)

Fait à

Le

Nom

Prénom

Fonction

Cachet et Signature Obligatoires

Pour valider votre inscription, merci de retourner le dossier complété : [par mail](mailto:commercial@salon-pepitesetpapilles.com) à commercial@salon-pepitesetpapilles.com ou [par courrier](#) à L'AGENCE ESSENTIEL / SALON PÉPITES & PAPILLES 14 ZA Le Boulais - 35690 ACIGNÉ / Après validation, vous pourrez accéder à votre espace exposant et gérer tous les éléments utiles à votre participation sur le site web.

POUR TOUTE COMMANDE : Frais d'inscription à la commande / Règlement de 50 % à effectuer au 15/06/2026 - Versement du solde au plus tard le 30/10/2026.

Par chèque à l'Ordre de « ESSENTIEL » ou par virement bancaire : Code I.B.A.N : FR76 1380 7007 1531 0219 9362 631 / Code B.I.C : CCBPFRPPNAN

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de réservation et de participation au salon Pépites et Papilles (ci-après dénommé le « Salon »). Dans le présent règlement, est désigné :

- L'Agence Essentiel : Organisateur de la Manifestation, ci-après désigné comme l'« Organisateur ».
- Le participant exposant au salon, ci-après désigné comme le « Client ».

Toute demande d'inscription et toute réservation de l'une des offres de participation au Salon implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales de participation. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'Organisateur, prévaloir sur les présentes. Toute condition contraire sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'Organisateur quel que soit le moment où elle pourra être portée à leur connaissance. Seules les demandes de participation réalisées au moyen des documents originaux du Salon transmis par l'Organisateur ou téléchargés sur le site Internet de l'événement seront considérées. Les documents peuvent être adressés par mail à contact@salon-pepitesetpapilles.com ou par papier à l'attention de l'Organisateur du salon à l'adresse suivante : Agence Essentiel – 14 Z.A Le Boulais – 35690 Acigné.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande de participation pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion du Salon et notamment lorsque la totalité des offres de participation a été souscrite. L'Organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par un organisme ou une société ayant participé à un précédent événement qu'il aurait organisé et qui ne se serait pas acquitté ou se serait acquitté partiellement des obligations lui incombant. L'organisme ou la société dont la demande de participation est refusée en sera informé par écrit et sera intégralement remboursé par l'Organisateur du montant de la somme versée lors de son inscription. Cet organisme ou cette société ne pourra en aucun cas et pour aucun motif, notamment le fait que sa candidature ait été sollicitée par l'Organisateur prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit. En l'absence de refus adressé à l'organisme ou la société dans les conditions indiquées ci-dessus, la demande de participation sera réputée avoir été acceptée par l'Organisateur et considérée comme une réservation définitive permettant à son titulaire de participer au Salon (ci-après le « Client »).

Facturation, droits et annulations

Toute demande de participation doit être accompagnée du règlement des frais de dossier qui seront non remboursables en cas d'annulation de participation. Un acompte de 50% du montant TTC de la réservation sera à effectuer au 15/06/2026. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. Le solde sera versé au plus tard le 30/10/2026. Les règlements sont à effectuer par virement sur le compte d'Essentiel ou par chèque à l'ordre de « Essentiel ». Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux est égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, qui seront exigibles après mise en demeure.

Au cas où le prix total de la réservation ne serait pas entièrement réglé à la date d'ouverture du Salon, l'Organisateur pourra disposer de la réservation sans obligation de rembourser les sommes déjà versées par le Client qui seront conservées à titre de dommages et intérêts.

La souscription d'une participation est nominative, incessible et inaliénable. Il est formellement interdit aux Clients, sauf accord préalable écrit de l'Organisateur, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de leur réservation. Il leur est également interdit de louer dans l'enceinte du lieu d'accueil (Le Hangar 14 - Bordeaux) une surface autre que celle proposée par l'Organisateur et de faire de la publicité sous quelque forme que ce soit au bénéfice de sociétés ou organismes non Clients du Salon.

La réservation exprime un consentement irrévocable. Toute demande d'annulation doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'accusé réception auprès de l'Organisateur. Si la demande d'annulation intervient avant le 1er septembre 2026, le Client demeure redevable à titre d'indemnité de 50% du montant TTC de sa réservation. Si la demande d'annulation intervient à partir du 1er septembre 2026, la totalité des sommes dues au titre de sa réservation sera exigible et conservée à titre d'indemnité de rupture.

Le salon débutera le 10 janvier 2027 à 9h00 pour se terminer le 11 janvier 2027 à 17h. Il se tiendra à Bordeaux - Hangar 14 (ci-après le « Hangar ») - 115 Quai des Chartrons, 33000 Bordeaux. L'Organisateur se réserve le droit d'interdire l'entrée ou de faire expulser toute personne, visiteur ou exposant, dont la présence ou le comportement seraient préjudiciables à la sécurité, la tranquillité ou l'image de la manifestation et/ou l'intégrité du site.

Le plan du Salon est établi par l'Organisateur qui décide de l'implantation des stands par espace thématique, au prorata des surfaces réservées, en fonction des emplacements disponibles et par ordre d'arrivée des inscriptions valides, en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par les Clients.

La participation à un précédent événement organisé par l'Organisateur ne crée, en faveur du Client, aucun droit à un emplacement déterminé. Le plan est communiqué au Client dans un délai fixé par l'Organisateur. Chaque Client s'engage donc à se conformer aux décisions prises par l'Organisateur sans que celles-ci ne puissent faire l'objet d'un recours.

Les emplacements attribués devront être aménagés au plus tard le 10 janvier 2027 avant 9h00 et occupés en permanence durant les heures d'ouverture les 10 et 11 janvier 2027 par le Client ou un représentant du Client. À défaut, et sauf cas de force majeure excluant la responsabilité du Client et portée formellement à la connaissance de l'Organisateur, lesdits emplacements seront considérés comme disponibles. L'Organisateur procédera alors à la fermeture du stand ainsi qu'à l'enlèvement du matériel et pourra donc lui attribuer une nouvelle affectation sans que le Client défailtant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

Aucun élément de décoration ou mobilier ne doit dépasser les limites du stand sauf acceptation préalable des organisateurs. Les aménagements dont la hauteur est supérieure à 2,50m à partir du sol sont autorisés sous conditions. Afin de prévenir toute atteinte à l'image du Salon, tout Client souhaitant réaliser un aménagement spécifique de son stand devra soumettre à l'approbation de l'Organisateur le détail de son projet par écrit et au moins 30 jours avant le Salon.

Sauf accord exprès de l'Organisateur, toute distribution de publicités, tracts ou objets promotionnels ne peut être effectuée en dehors du stand réservé par le Client et toutes démonstrations sonores ou bruyantes sur le stand sont formellement interdites.

Si le Client fait appel à des prestataires autres que ceux recommandés par l'Organisateur pour l'aménagement de son stand, l'Organisateur se réserve le droit de refuser lesdits prestataires lorsque ceux-ci sont déjà intervenus sur un précédent événement et n'ont pas respecté les obligations qui leur étaient imposées, notamment en matière de sécurité.

Le Client est tenu d'avoir enlevé à l'issue du démontage, tout objet encombrant (construction de stand, mobilier, ...), décors, matériels, marchandises ou supports de communication (magazines, journaux, plaquettes, ...) apportés par lui-même ou ses sous-traitants. Dans le cas contraire, les frais induits par l'enlèvement des objets ou supports seront intégralement facturés au Client.

Règlements et consignes de sécurité

Les jours, horaires, modalités de montage et de démontage des stands, le Dossier Technique Expositif et la réglementation du Hangar 14 seront mis à disposition des exposants par l'organisateur dans l'espace exposant individuel sur le site internet de l'événement (chaque exposant a son propre accès et son propre compte).

D'une façon générale, les Clients sont tenus de respecter les lois et les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons, ainsi que les consignes de sécurité édictées par la Préfecture. A titre particulier, ils doivent se conformer aux règlements et consignes de sécurité du Hangar 14. En tout état de cause, les marchandises, produits ou services présentés par le Client doivent être conformes, dans leur forme et leur contenu, aux règles et normes françaises et européennes.

Chaque Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses salariés, représentants et sous-traitants, la réglementation mentionnée à l'alinéa précédent ainsi que les consignes précisées dans le Dossier Technique Expositif et dans les conditions générales de participation. A défaut du respect de l'ensemble des dispositions susmentionnées, le Client reconnaît que sa responsabilité pourra être engagée de ce fait.

Le salon accueillant du public, tout démontage de stand ou départ anticipé avant l'heure de fermeture du Salon est formellement interdit. Tout dommage corporel ou matériel lors du démontage sera de la seule responsabilité du Client qui en assumera pleinement les conséquences sans qu'aucun recours ne puisse être fait contre l'Organisateur. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'exposant lors de l'édition suivante pour tout départ anticipé.

Communication

Les Clients s'engagent à informer l'Organisateur de toute modification concernant leur logo, nom commercial ou tout autre élément distinctif tel que déjà communiqué au public. À partir de la signature de l'inscription, tout changement de logo ou d'enseigne doit être communiqué à l'Organisateur. À défaut, l'Organisateur se décharge de toute responsabilité concernant l'affichage et la communication liés à Pépites et Papilles.

Tout envoi de logo moins de 60 jours avant le salon ne pourra être pris en compte dans la communication du Salon et ne donnera lieu à aucun dédommagement de la part de l'Organisation. L'Organisateur permet la co-exposition des exposants sur le salon avec un surcoût de 300 € HT. Le nom de la structure co-exposante sera renseignée sur le site internet et sur le dépliant plan du salon. Le nom de la structure co-exposante doit impérativement être renseignée auprès de l'Organisateur au moment de l'inscription. En cas de non respect de cette consigne, l'Organisateur se réserve le droit de refuser la co-exposition.

Des photos et vidéos seront prises durant le Salon. Ces photos, sur lesquelles peuvent apparaître les logos, marques et modèles exposés par le Client sur son stand ainsi que les personnes sur le stand ou dans les salles d'animation sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la promotion du Salon sur support papier ou Internet. Si le Client ne souhaite pas apparaître sur les photos : personne à proprement dite, stand ou élément qui y est représenté (logos, marques, modèles), il doit en aviser l'Organisateur par écrit, à défaut, il ne pourra prétendre à aucun recours, ni indemnisation.

Responsabilité et assurances

Le Client est responsable du paiement et de l'obtention des droits et des autorisations nécessaires à la diffusion de ses Informations Clients. Il certifie que leur contenu ne contrevient à aucune disposition législative ou réglementaire et/ou aux droits de tiers, et ne comporte aucune imputation ou allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers.

Le Client garantit l'Organisateur contre tout recours émanant de toute personne qui s'estimerait lésée par la diffusion d'une Information Client, à quelque titre que ce soit. En conséquence, le Client indemnifiera l'Organisateur contre toutes actions, réclamations, dommages, engagements de responsabilités, procédures (incluant les frais de justice, frais et honoraires de conseil) fondées sur le contenu de ses Informations Clients, qui pourraient être engagées par tous tiers, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée en cas d'omissions ou erreurs de reproduction, composition ou autres des Informations Clients, qui surviendraient sur l'un quelconque des Supports Salon, quelle qu'en soit la forme et le mode de diffusion.

Dans l'enceinte du Salon, les Clients prendront les lieux dans l'état dans lequel ils les trouveront et devront les laisser dans le même état. Toutes détériorations seront à la charge des Clients et seront facturées. Ceux-ci sont directement responsables vis-à-vis du Hangar 14, la responsabilité de l'Organisateur ne pouvant en aucun cas être engagée.

Tout Client est responsable du matériel qu'il expose et/ou loue dans le but d'aménager son stand. L'organisateur décline toute responsabilité pour la perte, le vol ou la détérioration de ce matériel durant toute la durée de l'opération, montage et démontage compris. Les Clients sont également responsables de tous les dommages causés aux tiers du fait de leurs installations ou activités.

Les aménagements et équipements mis à disposition par l'Organisateur devront être restitués en parfait état. Il est strictement interdit de percer, clouer, visser ou détériorer les structures, cloisons et mobiliers. En cas d'utilisation d'adhésifs ou de tout autre système de fixation, aucune trace de colle ou résidu ne devra subsister. Toute dégradation, détérioration, trace persistante ou remise en état nécessaire sera intégralement facturée au Client.

Il est obligatoire que chaque Client souscrive, directement et à ses frais, une assurance pour couvrir ces différents risques.

Tout préjudice, y incluant les préjudices commerciaux et les troubles de jouissance, qui pourrait être subi par les Clients et dont l'Organisateur ne serait pas directement responsable, ne saurait, pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité de l'Organisateur ou de ses représentants.

En tout état de cause, quel que soit le fondement des réclamations éventuelles du Client, la responsabilité totale de l'Organisateur sera limitée à des dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant total de la réservation.

Dispositions diverses

Toute inexécution de l'une des obligations prévues aux présentes conditions générales de participation pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du Client défailtant sans que celui-ci puisse prétendre à aucun remboursement ni à aucune compensation. L'Organisateur pourra disposer de la façon qui lui conviendra des emplacements et réservations ainsi laissés libres.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part des Clients, à toute modification utile ou nécessaire au bon déroulement du Salon et notamment à tout changement d'horaire, d'emplacement ou d'aménagement d'un stand. Chaque Client reconnaît ce droit de modification à l'Organisateur et s'engage à accepter et à appliquer toutes nouvelles dispositions imposées par celui-ci du fait de ces modifications.

L'organisateur a seul le pouvoir de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes conditions générales. Toutes ses décisions sont prises sans recours possible et sont immédiatement exécutoires, ce que chaque Client reconnaît et accepte.

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, le Salon ne pouvait avoir lieu, les Clients ne sauraient prétendre à aucune indemnité, ni compensation de quelque nature que ce soit. Après paiement de toutes les dépenses engagées, les sommes restant éventuellement disponibles seraient réparties entre les Clients, au prorata des sommes versées par eux sans qu'ils puissent exercer un recours, à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, contre l'Organisateur.

Les fichiers de données concernant les sociétés ou organismes, Clients ou candidats au salon, font l'objet d'une déclaration à la CNIL et sont utilisés conformément à la réglementation en vigueur. Un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données peut être exercé librement auprès de l'Organisateur.

Tout différend ou difficulté nés de l'interprétation ou de l'exécution des présentes seront soumis, en cas d'échec d'une tentative préalable de solution amiable, à la compétence du Tribunal de Commerce de Rennes.

Pépites LE MARCHÉ DES SOUVENIRS & papilles

SALON
PROFESSIONNEL



ORGANISATION

& INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DU SALON :

Dimanche 10 janvier : ouvert de 9h00 à 18h00 / Afterwork : de 18h00 à 20h00

Lundi 11 janvier : ouvert de 9h00 à 17h00

Lieu : Le Hangar 14 - 115 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux

Conditions d'entrée salon : gratuit sur inscription et après validation par l'organisation

CONTACTS EXPOSANTS ET PARTENAIRES : AGENCE ESSENTIEL

commercial@salon-pepitesetpapilles.com

Tél. : 06 58 67 82 65

 www.salon-pepitesetpapilles.com

Pépites & Papilles, un salon organisé par

essentiel

"COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTIEL"